Les chenaux

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Les chenaux

Autre nom :

Code hydrographique : 73PNV0267

Nom du grand ensemble : L'Arc de sa source au Ribon inclus **Code :** W100

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: **X** 973020.8938 **Y** 2052208.86

Altitude moyenne (m) : 2529

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme :

Coordonnées :

Date d'établissement de la fiche : 19/10/2006

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

---

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Contacts :

Remarques :

---

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.3161958946760

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 557.493454354344

Types de milieux Corine Biotope

VEGETATION DES SOURCES

PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES, A LAICHE BICOLORE (CAREX BICOLOR)

BAS-MARAIS ACIDES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification Zone d'expansion des eaux en période de crues

Critère ralentissement du ruissellement

Justification Zone de stockage des eaux ralentissant leur ruissellement

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification Relargage d'eau en période d'étiage

Critère rôle naturel de protection contre l'érosion

Justification Présence d'une végétation adaptée limitant l'érosion

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification Site permettant le développement d'espèces inféodées aux zones humides

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification Zone connectée avec d'autres écosystèmes humides

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Zone de pâturage

Critère intérêt paysager

Justification Présence d'une formation végétale ayant un fort attrait paysager

Critère intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

Justification Présence d'un sentier de randonnée

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification Présence d'un habitat d'intérêt communautaire

Critère FLORISTIQUES

Justification Présence d'une espèce protégée : Carex bicolor

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201780

ZICO : ra11

Znieff 1ère génération : 820006806

Znieff 2ème génération : 73180004

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : Site Classé SC102 'Cirque des Evettes et ses abords'
ZNIEFF2 7350 : 'Haute-Vallée de la Maurienne'

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Indéterminé

Remarque

Statut Site classé selon la loi de 1930

Remarque

Statut Parc national, zone périphérique

Remarque

Statut Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Présence d'un habitat d'intérêt communautaire
Présence d'espcèce protégée : Carex bicolor